

# CLUB NAUTIQUE DE COLLIOURE

Association loi 1901 n° 1346

Assemblée Générale du 05 avril 2002

Étaient présents :

Monsieur Antoine FERRERES

Monsieur CAILLARD Damien

Monsieur VENES Jacques

Madame SELLES Cécile

Messieurs CAZEILLES Gilbert, BANYULS Bernard.

Président

Trésorier

Secrétaire

Absents excusés :

Messieurs MOLY Michel, RIERA Narcisse, Mme BERNARD Pascale.

Destinataires : DDJS, CDV 66, Sous Préfecture de Ceret.

**Ordre du jour :** Approbation du procès verbal précédent, présentation des comptes, bilan de l'année passée, évolution prévisible et perspectives de l'exercice 2002.

Monsieur Antoine Ferreres ouvre la séance en remerciant l'assistance par sa présence.

L'ordre du jour est abordé :

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL :

Le précédent rapport est approuvé à l'unanimité.

2. RAPPORT FINANCIER :

La présentation des comptes est faite par le trésorier, aucune question n'étant posée, quitus est donné par l'assemblée pour le bilan.

3. BILAN DE L'ANNÉE :

La préparation de la saison à venir a pu se faire en toute sérénité car le moniteur a été contacté en mars et est arrivé fin juin. Nous aurions plus de facilité à trouver un moniteur si l'embauche été plus longue, éventuellement juin et septembre auprès des services portuaires municipaux, car à ce jour le club ne peut ouvrir 4 mois.

Tout d'abord il convient de se féliciter que depuis le mois de juin plus de soixante dix enfants se sont inscrits pour prendre des cours de voile, que de plus en plus de jeunes sont attirés par les activités proposées par le club, la plupart sont, soit des résidents, soit des semi-résidents et il est à noter un fort taux de renouvellement, preuve que le Club Nautique a sa place à Collioure et répond à une demande réelle de la part des habitants et des estivants.

Deux apéros, l'un en juillet et l'autre en août, ont été organisés lors des deux régates des enfants.

Le développement du club stagne depuis quelques années, nous arrivons a saturation, le local exigü et les difficultés d'accès du club ne peuvent permettre une augmentation des stages d'été.

Les bateaux entreposés au pied du phare, dans une zone d'ombre sont sujets à du vandalisme, qui coûte cher à la société.

Sur le plan sportif, deux enfants de Collioure participent au championnat de ligue. Au classement national en classe Laser radial , le club s'est classé 135 sur 200.

#### Demandes à la Mairie :

Une nouvelle fois il est rappelé que la mise à l'eau situé au pied du phare présente un caractère dangereux pour les enfants. Son réaménagement devient prioritaire. Une demande auprès de la mairie sera faite dès le mois de septembre pour pouvoir budgéter sa réparation et intervenir pour la saison 2003.

#### Objectifs et Projets :

Au titre d'un projet présenté en 2000, le club organisera une régäte régionale du championnat de Méditerranée Laser à Collioure les 14 et 15 septembre prochain. Sachant qu'une telle régäte attire près de deux cents personnes, une sollicitation importante en moyens financiers et humains sera faite auprès de la municipalité.

Cette épreuve fait partie d'un championnat qui se déroule sur toute la Méditerranée. A ce jour seule la ville de Bouzigues accueille une de ces épreuves dans la région Languedoc Roussillon. De nombreux clubs y participent

Collioure, le 20 avril 2002.

Le président

A. Ferreres

Le secrétaire de séance

J. Venes